LILLE

DRAME PASSIONNEL

Rue de Juliers

Un amant jaloux — Cinq coups de revolver — Le meurtrier se fait justice — L'état des blessés

Hier, vers huit heures du matin, un drame passionnel s'est déroulé au *Bar Anversois*, tenu par Mme Dezutter, rue de Juliers, 7.

Un cordonnier, le sieur Romain Darquennes, 32 ans, rue des Sarrazins, 12, a tiré trois coups de revolver sur Mme Dezutter, dont il était l'amant, et s'est ensuite logé deux balles dans la tête.

Le Bar Anversois

Le *Bar Anversois* est situé près d'une cordonnerie (A la Maison Jaune) non loin de la place de la Nouvelle Aventure.

Cet établissement d'apparence ordinaire comprend un rez-de-chaussée composé de la salle de l'estaminet, d'une salle à manger et d'une cuisine, et un premier étage, où se trouvent deux chambres à coucher. Au-dessus de l'unique étage de l'habitation se trouve une vaste mansarde servant de débarrassoir.

L'estaminet n'offre rien de bien particulier.

Seul un étalage de chaussures installé à gauche de la porte d'entrée attire l'attention du passant.

La salle de l'estaminet et la cuisine donnent entrée sur une petite cour, par laquelle on accède à *un escalier conduisant aux chambres* où s'est déroulé le drame que nous racontons plus loin.

L'une de ces chambres était réservée aux enfants de Mme Dezutter.

La pièce voisine était occupée par cette dernière. Le mobilier en est sommaire ; un lit, une table de nuit, une table et une chaise ; au pied du lit, un lavabo-commode et au-dessus un porte-manteau auquel sont accrochés des vêtements d'enfants.

Mme Dezutter

Mme Dezutter, femme Dominique Vandevelde est âgée de 31 ans, et a de son mari, expulsé depuis trois ans de France à la suite de nombreuses condamnations, trois enfants : Julie, 9 ans ; Marguerite, 4 ans 1{2, et Joseph, 2 ans et 1{2. Ce dernier se trouve en ce moment en Belgique, chez un de ses parents.

Mme Dezutter habitait donc seule avec ses enfants le « Bar Anversois ». Elle se faisait aider par deux femmes de ménage : Léna Denis, 50 ans, qu'elle occupait toute la journée, et Coline Bruneau, femme Vandevort, demeurant rue des Postes, 190, qui venait de temps en temps faire le ménage.

Mme Dezutter est née près de Bruxelles et parle très mal le français. Avant de prendre l'estaminet qu'elle occupe, elle en tenait un autre, rue de Juliers, 141, où elle est restée huit ans.

La cabaretière est une femme de taille au-dessus de la moyenne et d'assez forte corpulence. D'un physique agréable, elle ne manquait pas d'adorateurs qui la savaient séparée de son mari. Parmi eux se trouvait un Belge, le sieur Romain Louis Darquennes.

Cet individu, qui est l'auteur du drame, ne tarda pas à entretenir des relations intimes avec Mme Dezutter.

LE DRAME

Hier matin, vers huit heures et demie, l'aînée des fillettes de la cabaretière, qui couchait avec sa sœur dans la première des chambres de l'étage, descendit soudain et courut chez Léna Denis pour l'avertir de certains bruits qu'elle venait d'entendre là où couchait sa mère, et qui l'avaient réveillée en sursaut. Dans la rue, elle rencontra Céline Bruneau, à qui elle dit : « Venez vite chez nous, maman est malade. Je l'ai entendu frapper contre le mur de ma chambre.

La femme de ménage court au premier étage, pousse la porte, qui est entr'ouverte, et se trouve dans la chambre des enfants. Elle ne constate rien d'anormal. La porte de la seconde chambre est fermée, et il lui est impossible de rien distinguer.

Avec un morceau de fer, elle entr'ouvre cette porte et remarque qu'un homme gît au pied du lit.

Marie Dezutter est en chemise sur son lit, la face ruisselante de sang.

Saisie d'épouvante, la ménagère descend et prie M. Charles Demeulener, qui venait d'arriver à l'estaminet, d'aller chercher un agent.

M. Demeulener trouve l'agent Gandenhooft place de la Nouvelle-Aventure. Arrivés à l'estaminet, les deux hommes trouvent l'agent de sûreté Jonville, qui, voyant un rassemblement devant la maison, y était entré pour se rendre compte de ce qui se passait.

Les deux agents montent au premier étage et de quelques coups d'épaule enfoncent la porte.

Un spectacle sanglant se présente alors à leurs yeux.

Au pied du lit sur le dos, se trouve allongé Darquennes respirant à peine. Mme Dezutter, couchée sur le lit, appuyée sur le côté gauche, donne encore signe de vie.

Pendant que l'agent Jonville garde l'estaminet, Gaudenhooft, court prévenir M. Roussenac, commissaire de police du 6e arrondissement, qui ne tarde pas à arriver accompagné de M. le docteur Coorevits.

Les constatations

Pendant que le docteur Coorevits prodiguait ses soins empressés aux deux victimes, M. Roussenac aidé de son secrétaire, M. Blondel et du brigadier Chariet, procédait aux premières constatations.

Un revolver de petit calibre, 5 millimètres, était sur le plancher. Sous la table, se trouvaient les bottines de Darquennes, qui avait les pieds nus.

Sur le chassis de la fenêtre, trois douilles de revolver furent trouvées, en même temps qu'une lettre écrite en flamand adressée au commissaire de police, et dans laquelle Darquennes le *priait de prendre la clef de sa chambre dans sa poche* ; il lui demandait de se rendre dans cette chambre, 12, rue des Sarrazins, l'informant qu'il y trouverait de nombreux papiers et la cause de son crime.

M. Roussenac se munit de la clef et alla rue des Sarrazins. Dans la chambre occupée par Darquennes, il recueillit quantité de lettres écrites en flamand. Quelques-unes ont pu être traduites par un agent de police. Darquennes y déclarait que, ne pouvant *survivre à ses malheurs*, navré surtout de ne pouvoir épouser la femme qu'il aimait, celle-ci étant déjà mariée, lui et la femme Dezutter, avaient décidé de mourir ensemble.

Une photographie de la cabaretière fut également trouvée au domicile du cordonnier.

Derrière cette photographie étaient écrits quelques mots en flamand dont voici la traduction : « Vous êtes la seule qui ayez pu me séduire et je veux mourir pour vous ».

Les deux blessés

Grâce aux soins du docteur Coorevits, Marie Dezutter ne tarda pas à reprendre connaissance. D'une voix faible, elle put expliquer à M. Roussenac que les péripéties du drame n'avaient pas été arrêtées d'avance entre Darquennes et elle. Il est jaloux comme un tigre, dit la pauvre femme. Il a tiré trois coups de revolver.

Un des projectiles s'est perdu dans la muraille. Le médecin ne constate que deux traces de balles. La première a pénétré dans la région temporale droite, à quatre centimètres au-dessous de la pointe de l'œil; la seconde, dans la même région, à trois centimètres au-dessus du lobe supérieur de l'oreille droite.

Les balles paraissent avoir glissé sur la boîte crânienne.

Darquennes est plus grièvement atteint.

Il s'est logé une balle au milieu du front et une dans la région temporale droite, à deux centimètres de l'oreille. Cette dernière balle a déterminé une fracture du crâne.

A dix heures, une voiture d'ambulance venait prendre les deux blessés pour les transporter à l'hôpital de la Charité. Les médecins vont faire subir au cordonnier l'opération du trépan, mais *on ne conserve aucun espoir de le sauver*. Il se peut même qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes Darquennes soit décédé.

Darquennes habitait rue des Sarrazins, 12, depuis le 24 février dernier. Il est né à Lierre (Belgique), en 1870.

Il est veuf depuis plusieurs années et a quatre enfants qui sont chez ses parents, à Lierre.

Hier après-midi, il n'avait pas travaillé. Il avait donné congé à son apprenti, en disant qu'il allait à l'Exposition.

Il s'est enfermé dans sa chambre et a écrit des lettres jusqu'au soir.

» Sur l'une de ces lettres, il disait à ses parents :

» Prenez bien soin de mes enfants, car quand vous aurez lu ceci, ils n'auront plus ni père ni mère. »

Darquennes couchait rarement chez lui et était considéré comme un excellent garçon.

Rue de Juliers, ce drame a jeté une émotion considérable ; tout le monde s'entretenait de cette affaire.

Les voisins du « Bon Anversois » déclarent qu'ils n'ont entendu ni le coups de revolver, tirés par Darquennes, ni le bruit de la scène qui s'est certainement produite entre Mme Dezutter et le cordonnier, avant que celui-ci mette à exécution son fatal projet.

Le crime de la rue Gambetta

Ainsi que nous l'avons dit, une suprême confrontation a eu lieu entre Bouche, Twechuizen et Pauline Dumortier.

Cette confrontation n'a donné d'ailleurs, aucun résultat. Bouche s'est contenté de garder son attitude cynique, plaisantant ses complices, les tournant même en ridicule et maintenant de façon absolue, ses négations. M. Davaine a entendu Mme Hainaut, de Ronchin, en présence de Bouche. Mme Hainaut, est cette dame qui avait reçu la visite de Bouche qui lui avait demandé l'adresse d'une dame de Ronchin. Mme Hainaut a parfaitement reconnu Bouche qui a nié lui avoir causé.

Consommateur irascible. — Le sieur Robert Vizaize, 22 ans, tailleur, place Philippe-de Girard, se trouvait à l'estaminet Dierickx, rue St-Nicolas, 40, quand, sur une observation que fit le patron de l'établissement, il fut pris d'une soudaine fureur et brisa plusieurs chopes et une glace d'une valeur de 400 francs.

Vizaize a été conduit au poste du 1er arrondissement.

Dans la police. — M. Pouleur, inspecteur de la sûreté, qui a plusieurs actes de courage à son actif, vient de se voir décerner la médaille de sauvetage.

Profitant de cette occasion pour manifester la sympathie que leur inspire leur chef, les agents de la sûreté se sont réunis hier, à deux heures de l'après-midi et ont offert au nouveau *promu un superbe bronze « La Gloire »*.

Aux aimables paroles de M. Carrez, sous-inspecteur, qui lui présentait ses félicitations et celles de ses collègues, M. Pouleur a répondu par des remerciements émus.

Nous nous associons sincèrement à ce témoignage de sympathie.

Ecole polytechnique. — Les candidats pour l'admission à l'école polytechnique sont informés que les compositions se feront les 30 et 31 mai et les 2 et 3 juin, à Lille.

LE NORD

ARMENTIERES

Accident au tramway à vapeur. — Mercredi, à 3 h. 10 de l'après-midi, le tramway se dirigeant de Frelinghien sur Armentières se trouvait rue d'Ypres lorsqu'il entra en collision avec une voiture à bras.

Cette voiture, appartenant à M. Liévin Bouquet, maître-maçon à Pont de Nieppe, était chargée de trois longues échelles et conduite par Léon Poupaert, ouvrier rejointoyeur, et Jules Ducrocq, 16 ans, manœuvre sourd-muet.

Il paraît que ce dernier imprima à la voiture une légère déviation qui amena les échelles dont elle était chargée contre la voiture du train qui suivait le fourgon.

La caisse de la voiture fut traversée, une banquette détériorée et un voyageur, M. Lemesre, maire de Frelinghien, atteint légèrement, par des éclats de verre. Toutes les vitres d'un côté du wagon ayant été brisées.

Un ouvrier, M. Charles Zwaenepoele, qui travaillait à la réfection de la voie du tramway fut renversé et contusionné au coude et à la main.

Accident de bicyclette. — Mardi matin, vers 7 heures, M. Louis Derveaux, employé à l'usine à gaz, passait près de la place Chanzy, monté sur une bicyclette, lorsque le cadre de celle-ci se brisa soudain.

M. Dervaux, projeté sur le sol, se blessa très *sérieusement à la face et à la langue. On l'a* reconduit à son domicile.

PAS-DE-CALAIS

SAINT-POL

Enfant écrasé par un chariot

Le jeune Benoît Demassiet, 8 ans, d'Avesnes-le-Comte, en se suspendant au derrière d'un chariot, a eu le pied pris par un rayon de la roue.

Il fut enlevé, écrasé, broyé, désarticulé entre la roue et le chariot. Ce n'était plus qu'une bouillie informe.

BOULOGNE-SUR-MER

Enfant brûlé vif à Neufchâtel

Profitant d'un moment d'inattention de sa mère, le petit Elie Degardin, âgé de 14 mois, qui jouait dans une pâture à l'extrémité de laquelle coule un petit ruisseau qui reçoit les eaux de condensation de l'usine Lefebvre de Longueville et Cie, est allé tomber dans ce ruisseau.

Les eaux encore très chaudes ont déterminé sur le bébé de cruelles brûlures.

Il est mort deux heures après sa chute à l'eau.

FINANCES

Paris, le 28 mai 1902.

Les dispositions sont moins bonnes et le marché est resté hésitant et faible.

C'est ainsi que le 3 0{0 recule à 101 21; par contre, le 3 1{2 0{0 est bien tenu à 102 50.

Nos établissements de crédit conservent fermement leurs cours précédents.

Le dépôt des obligations de la Compagnie des Chemins de fer Brésiliens, accompagnées de la déclaration d'adhésion à l'échange, doit être effectué avant le 21 juin 1902, à Paris (au Crédit Industriel, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale; dans les autres villes de France, dans les succursales et chez les correspondants de ces Sociétés.

En Banque, on note de bonnes demandes sur les actions et les parts de la Société des Caoutchoucs du Caroni à 170 fr. et à 29 fr. 50.

Fonds étrangers fermes, sauf l'Extérieure faible à 78.77; Serbe 4 0{0 actif à 69.30. Bruxelles est indécis : 3 0{0 99.70. Capital Nationale Financière en progrès à 80. Hésitation aux Tramways. Privilégiée et Ordinaire Clouteries du Globe avancent à 37.50 et 25. Capital et Ordinaire Tôleries d'Anvers 22.50 et 12 50. Privilégiée et Ordinaire Compagnie Industrielle d'Electricité d'Anvers fermes à 25 et 17.50. Privilégiée Usines Delin recherchée à 16 fr.

Chemins français sans changements.

SI VOUS VOULEZ Manger avec appétit. Réconforter votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de BANYULS-TRILLES, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.*

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille cause des nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

Tribunal Civil de Lille

Audiences des criées du 26 mai 1902

Roubaix — Rue de Lannoy, 98 et 100, 2 maisons, m.-à-p., 10.000 fr. — Adj. 19.600 fr. à Mᵉ Rombaut.

— Rue St-Jean, 120, 122, 124, 126, 4 *maisons*. M.-à-p., 8.000 fr. — Adj. 17.700 fr. à M. Godron.

Rue St-Jean 140, 142, 2 Maisons, mise à prix 6000 fr. — Adj. 13,600 à Mᵉ Godron.

Rue des Champs, 31, 32, 2 maisons, mise à prix 3000. Adj. 6100 fr. à Mᵉ Rombaut.

Rue des Longues-Haies 351, 355 et 357, 3 maisons front à rue, 16 derrière en courrée, passage par coulpir nᵉ 353, mise à prix 15,000 fr, Adj. 39,500 fr. à Mᵉ Rombaut.

Rue Lannes, 48 et 50, 2 maisons d'habitation et établissement de *teinturerie, fonds de commerce*, clientèle, achalandage, matériel en dépendant, mise à prix 47,835 fr. Adj. 60,500 à Mᵉ Godron.

Rue des Anges, 17, 19, 21, 23, 25, 5 maisons front à rue, 8 derrière, mise à prix 8000 fr. Adj. 20,300 à Mᵉ Rombaut.

Rue de la Chaussée 21, 23 et rue Stephenson 18 et 20, 4 maisons, mise à prix 30,000 fr. Ad. 50,000 à Mᵉ Rombaut.

Rue Vaucanson, 10 maisons dont 2 front à rue, 35 et 39, mise à prix 6000. Adj. 18,600 à Mᵉ Rombaut.

Rue de la Lys, 27, 29, 31 et fort Wattel, 50, 4 maisons, mise à prix 6000 fr. Adj. 15,000 à Mᵉ Godron.

Rue du Fontenoy, 136 et 140, 2 maisons, mise à prix 5000 fr. Adj. 16,000 fr. à Mᵉ Godron.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 28 mai 1902

Ministère public : Mᵉ **Chanzy**, avocat général

1re affaire

Meurtre à Fournes

Un marchand de fromages, Jules Mattelin, âgé de 49 ans, né et demeurant à Aubers, arrondissement de Lille, après avoir, le 17 décembre dernier, hébergé le nommé Lefebvre et lui avoir payé à boire dans divers cabarets des environs, arrivait avec lui, vers 7 heures 1{2 du soir, à Fournes, à l'estaminet de la veuve Acquart. Ils y soupèrent et continuèrent à boire jusque vers 10 heures 1{2. Mattelin tira alors sa bourse pour payer. Lefebvre la lui prit des mains et la lui rendit presque aussitôt.

Mattelin prétendit qu'il lui avait volé 5 francs. Les deux individus en vinrent aux mains et la cabaretière dut les faire sortir. La lutte continua alors en face même de la porte du cabaret.

Mattelin s'acharna sur Lefebvre avec une telle violence que les voisins, déjà couchés, entendirent les coups qu'il portait. L'un d'eux l'a entendu crier ; « Rends-moi mes 5 francs ou je te tue. » Un autre ; « Tu ne pensais pas avoir affaire à un Mattelin ! Tu fais le mort, mais tu ne l'es pas ! »

Celui qui proférait ces paroles n'était autre que l'accusé qui continuait à s'acharner sur Lefebvre.

Le lendemain, 18 décembre, à la première heure, le corps de Lefebvre était retrouvé étendu devant le cabaret de la veuve Acquart, baignant dans son sang, le crâne brisé et les vêtements en lambeaux. L'autopsie a établi que la fracture du crâne, probablement produite par des coups de talon, a déterminé une mort rapide, les semelles et les talons des souliers de l'accusé portaient des traces de sang.

Mattelin est très mal noté ; il était redouté de tous ses voisins qui le considéraient comme très violent et brutal. Il a déjà subi onze condamnations, dont huit pour coups et blessures.

Mattelin est condamné à six ans de réclusion.

2e affaire

Incendie volontaire à Flines-lez-Mortagne

Le 28 janvier dernier, une cultivatrice de Flines-lez-Mortagne, la nommée Joséphine Grumeau, femme Delpierre, âgée de 62 ans, née à Laplaigne (Belgique), appelait au secours, vers 3 heures du matin, en disant qu'un incendie venait d'éclater dans sa maison.

L'enquête démontra que l'incendie avait nécessairement une cause criminelle. En effet, le feu avait éclaté dans une chambre inhabitée, au rez-de-chaussée, et, en même temps, au grenier, où se trouvait la trace évidente de cinq à six foyers d'incendie. Cette constatation prouvait manifestement que le feu avait été mis par une personne habitant la maison.

La femme Delpierre avait d'abord prétendu qu'un individu avait, au moment de l'incendie, jeté des pierres contre sa maison et s'était ensuite enfui. Interrogée le lendemain par la gendarmerie, elle prétendit, au contraire, qu'elle était sortie à neuf heures du soir, pour aller à son étable, et que pendant cette courte absence, et bien que son mari fut resté dans la maison, un malfaiteur avait dû s'y introduire et allumer le feu vers une heure du matin.

Cette seconde version contradictoire avec la première, est absolument inadmissible.

En outre, la mauvaise situation de fortune de l'accusée, ses mensonges relatifs aux diverses circonstances qui ont entouré l'incendie, l'exagération du préjudice éprouvé, et la découverte, dans la maison, par la gendarmerie, d'une valise imbibée de pétrole, corroborent encore la preuve de sa culpabilité.

La femme Grumeau est **acquittée.**

BIBLIOGRAPHIE

NOS POÈTES

M. Emile Lante vient de publier, en une très élégante plaquette (1), poème que fit applaudir Mademoiselle J.-M. Lambert à la fête d'inauguration des « Rosati de Flandre, le 19 février 1902. *Les Hommages du monde à Victor Hugo* célèbrent dans un style large et fort, avec des images somptueuses et puissantes, le poète sacré dont le nom rayonne sur deux siècles :

En ces jours où ta gloire électrise la terre,
Où, tant il est redit, ton nom fougueux et fort
Passe comme un *grand* vent sur les forêts qu'il tord
Et charge tous les fronts d'un chaos de chimères,
Hugo, Titan sacré qu'entourent des lueurs,
Maître des chants pompeux et des rimes fécondes,
Je viens, Symbole ardent de la grandeur du monde,
Ouvrir vers toi mes mains lourdes de chaudes fleurs.

Sans doute, il est, dans ce bel hymne, des expressions, rares, que je n'aime pas, des coupes hasardeuses, une image peut-être où mon goût s'effraie. Mais cette légère critique ne peut que rehausser la louange, très grande à mon gré, que je donne à Lante *fraternellement et sincèrement* toute : le poème est digne du Dieu qui l'inspire.

Edmond BLANGUERNON.

Jeux du Nord

CHIENS RATIERS

La Gorgue-Estaires. — Voici les résultats du concours organisé au Boulevard, café tenu par M. Dubruque Louis, rue de la Gare :

1re catégorie. — Chiens de moins de 10 kilog. — 1er et 2e prix ex-æquo, M. Lernould d'Armentières, Bellotte, 7 s. 1{2, M. Dubruque L., Bellot, 7 s. 1{2. — 3e, Isbled d'Armentières, Miss, 8 s. — 4e, Desbuquoit de Marcq-en-Barœul, Fox, 8 s. 1{2 — 5e, Becquart d'Armentières, Miss, 9 s. 1{2.

2e catégorie. — 1er prix, Depratère, d'Erquinghem, Turc, 9 s. — 2e, J. Constant de Marcq-en-Barœul, Miss, 10 s. — 3e, Vancauvenberghe de Fives-Lille, Fox, 11 s. — 4e, Demessine de Lille, Typ, 12 s. 1{2 — 5e, J. Dubruque de La Gorgue Boule, 13 s.

La médaille en argent, prix du championnat, a été décernée à M. Lernould d'Armentières pour sa chienne Bellotte, 9 s.

BULLETIN ECONOMIQUE

Bulletin Linier

Lins de Russie. — Assez bon courant d'affaires. La hausse continue.

Etoupes de peignage. — Bon courant d'affaires dans tous les genres à prix un peu moins discutés. Les étoupes supérieures du pays ainsi que les sortes ordinaires et moyennes de Russie, rouies à l'eau et à terre, ont attiré principalement l'attention des acheteurs.

Toiles. — Les transactions ont été favorisées cette semaine par la température et ont augmenté d'importance. Les prix sont excessivement fermes.

Fils. — La fermeté continue de la matière première et la demande plus active des fils maintiennent le marché plus animé et les prix sont maintenus.

A cette époque de l'année on ne peut pas s'attendre à faire de grosses affaires, mais néanmoins l'ensemble est plus satisfaisant.

Fils de jute. — Situation sans changement. Affaires calmes, prix maintenus.

Chanvres. — Affaires calmes. Prix fermes.

LA TEMPÉRATURE

149 — JEUDI 29 MAI — 216

Lever du soleil, 4 h. 06. — Coucher, 7 h. 49.
Lune. — Lever à minuit 15 ; coucher à 11 h. 34 m.
22e jour de la lune.

Temps probable : Le temps va rester chaud et la situation tend à devenir orageuse, surtout dans le Nord et l'Ouest.

CONVOCATIONS

Roubaix. — *Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix.* — Groupes Beaux-Arts et Architecture. — Réunion très importante le vendredi 30 à 8 heures 1{2 au local, rue Neuve, 55. Ordre du jour : Fusion des Groupes. Formation du bureau. Questions diverses.

Etat-Civil de Roubaix

Du 28 Mai

Naissances. — Eugénie Samain, rue de Tunis, cour Remmery, 1 — Adrienne Abbeel, rue des Loups, 18 — Jean-Baptiste Florin, rue Chanzy, 49 — Fernande Mestdagh, rue du Collège, 108 — Alice Delespaul, rue de Tunis, cour Bonié, 1 — Charles Delarue, rue Blanchemaille — Henri Lieken, rue des Fondeurs, cour Chopart, 4 — Marie Guestem, rue de la Lys, 16 — Jules Van Roetvelde, rue Jacquard, cour Masurel, 2 — Suzanne Vanneste, rue de la Limite, 18 — Alice Hoornaert, Grande-Rue, 268.

Décès. — Louise De Meyer, 3 ans, rue d'Espagne, 19 — Maria Caron, 43 ans, tailleuse, rue Pintarque, 7 — Ermine Clarisse, 1 an, rue Blanchemaille — Auguste Mouveaux, 70 ans, apprêteur, rue Blanchemaille — Marie Wouters, 41 ans, ménagère, rue de Mouvaux, cour Frère, 1 — Clementine Watteau, 85 ans, rue de l'Hospice — Hippolyte Van Oost, 3 mois, rue de Wasquehal, cour Delporte, 6 — Marie Eemegeer, 73 ans, ménagère, rue Archimède, 62 — Victor Everaert, 2 jours, rue Blanchemaille — Marie Dumortier, 35 ans, sans profession, rue de l'Alma, 162 — Louis Dillies, 65 ans, sans profession, rue Philippe-le-Bon, 21.

(1) Vendu 0 fr. 50 au hall du *Progrès du Nord*.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 28 mai

Naissances. — Parmentier Marie, rue de Bazeilles — Lete Gustave, rue S inte-Barbe, 32 — Decock Auguste, rue Nationale, 122 — Bultynk Marie, rue du Moulin-Tonton — Bauwelière Henri, rue Nationale — Verbrugghe Madeleine, rue Blanche-Porte.

Décès. — Dussart Louis, 67 ans, rue de Paris, 14 — Dufermont Clovis, 5 mois, rue Mirabeau, 5.

Etat-Civil de Wattrelos

du 28 mai

Naissances. — Suzanne Delvalquière, rue de Béthune — Jean David, rue Pierre-Catteau.

Décès. — Henri Nerinck, 23 ans 5 mois, domestique, Bas-Chemin — Henri Baeyard, 9 mois 20 jours, Saint-Liévin.

POUR CHOISIR VOTRE BANDAGE

lisez l'intéressante Brochure intitulée

LA VÉRITÉ SUR LA HERNIE

envoyée *gratuitement* par M. l'Administrateur de l'ACADÉMIE DERMOTHÉRAPIQUE, 46, Rue de Cléry, à Paris.

Chronomètre BARTHET

Merveille de Précision

Nouvelle Création de la FABRIQUE A. BARTHET de BESANÇON

Livré avec BULLETIN de GARANTIE et de RÉGLAGE de l'Observatoire de la Maison

29f NICKEL et ACIER ENVOI 36f TOUT ARGENT

Catalogue illustré Franco sur demande.

A LA MAISON DE CONFIANCE

Directeur : A. BARTHET, à Besançon (Doubs).

Soulagement immédiat de **l'Asthme** et de l'oppression par la **poudre anti-asthmatique**, du **Dʳ MERLIER**, pharmacien de 1ʳᵉ classe, **148, rue de Launoy**. La boîte, 1 fr. 75.

Consultations gratuites à la Pharmacie, tous les jours de 4 heures à 9 heures.

Vaccinations gratuites, le dimanche de 11 heures à midi.

AGRICULTURE & COMMERCE

LAINES

Roubaix, 28 mai — Peignés (type unique) :

MOIS	COTE précé-dente	COTE de midi à Roubx	COTE 4 h. 1/2 à Tourcg
1902 Mai.........	.....	.....	.....
— Juin.........	5.05	5.025	5.00
— Juillet.........	5.05	5.05	5.00
— Août.........	5.075	5.065	5.00
— Septembre...	5.075	5.075	5.025
— Octobre......	5.10	5.075	5.10
— Novembre....	5.10	5.10	5.05
— Décembre....	5.10	5.075	5.05
1903 Janvier......	5.10	5.075	5.05
— Février......	5.10	5.075	5.05
— Mars.........	.....	.....	.....
— Avril.........	.....	.....	.....

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Janvier........ 10.000 » à 5.075

SOIR

Février........ 10.000 » à 5.05

BESTIAUX

Lille, 28 Mai :

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'anim. Amenés	vend. pour Lille	vend. pour ray. appr	Prix de revient au kilog. sur pied 1ʳᵉ q.	2ᵉ q.	3ᵉ q.	Poids net
Bœufs.........	174	—	—	0.95	0.82	0.70	—
Vaches........	204	—	—	0.75	0.67	0.55	—
Taureaux.....	36	—	—	0.75	0.65	0.55	—
Veaux.........	451	—	—	1.25	1.17	1.05	—
Moutons......	—	—	—	».—	».—	».—	».
Porcs.........	—	—	—	».—	».—	».—	».

Bourse de Lille du 28 Mai

Charbonnages (actions)

Albi 1230 — Aniche 850 — Anzin 5320 — Azincourt et fours à coke du Nord 545 — Béthune (Bully-Grenay) 3975 — Bruay 545 — Courrières 2400 — Douchy 1085 — Dourges (le 100e), 232 — Drocourt (1 à 1800), 3400 — Drocourt (1801 à 3500), 3400 — Ferfay hier 660 — Lens 583 — Liévin 2300 — Ligny-lez-Aire (5001 à 9000) 395 — Marles 30 0{0, 1850 — Id. 70 0{0, 1880 — Marly 370 — Meurchin le 5e, 2394 — Ostricourt 1250 — Thivencelles 495 — Vicoigne (le 20e), 1085.

Métallurgie Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin, 1040 — Hauts Fourneaux de Maubeuge 790, hier 800, 801 nul.

Actions : Sociétés diverses

Etablissements Poulier-Longhaye, 494 — Margerie de Béthune 595.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ

FEUILLETON 157

DÉTRESSE MATERNELLE

Par Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

— C'est cela même, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

— Aucun, à présent.

Puis se tournant vers une infirmière, il demanda brièvement :

— La feuille, et une plume.

Une seconde plus tard, le billet de sortie d'André était signé.

— Merci, docteur, pour tous vos bons soins, dit le jeune homme avec une sincère effusion.

— De rien, mon enfant, de rien ; bien que je vous aie ramené d'un peu loin !

— Nous ne l'oublierons jamais, répliqua M. Jacques, et si je ne craignais, mon cher maître, de froisser votre extrême délicatesse, je me serais permis de vous offrir la récompense bien méritée de ces soins éclairés ?...

— Merci, répondit le praticien qui comprit à demi-mot, mais en fait de métal l'argent n'est pas mon dieu, je le prends pour ce qu'il vaut, pas davantage.

Je préfère l'acier qui fait de si beaux instruments ! acheva-t-il en souriant.

— Et le bronze ? interrogea cependant M. Jacques.

— Oui, le bronze, je ne déteste pas cela, non plus.

Allons, nous plaisantons, et le temps s'écoule, bien des malheureux m'attendent.

Au revoir, mon cher comte, au revoir !

Puis, se retournant vers André, la main tendue :

— Mon enfant, adieu ; et bonne santé toujours, maintenant ; ne revenez pas me voir, au moins en client !

Puis il sortit, suivi jusqu'au seuil par les regards de reconnaissance des deux hommes également émus.

— A présent, dit M. Jacques gaîment, levez-vous André, je vais vous attendre et nous irons faire un bon déjeuner à l'air libre, comme vous dites si bien.

— Volontiers, répondit le jeune homme joyeux. Et sans perdre un instant, il sortit de son lit, alerte et décidé.

Tandis qu'il procédait à sa toilette, avec l'aide de l'infirmier, le comte de Presles, retiré dans la bibliothèque installée pour l'usage des malades, écrivait rapidement aux Ledoux, leur annonçant l'heureux événement.

Il profita d'ailleurs de cette circonstance pour leur annoncer sa visite très prochaine, probablement le lendemain même.

Dans sa lettre, il dit aussi que ses recherches, relatives à la naissance d'André et à sa famille perdue, avaient enfin abouti.

D'après lui, les véritables parents du jeune homme existaient encore, et le moment allait venir, où il serait de son devoir de le mettre en leur présence.

Mais il leur expliquerait cela plus longuement, dès qu'il aurait le plaisir de les voir.

Cette lettre destinée à préparer les Ledoux au coup inévitable qu'il allait leur porter, une fois terminée, il prévint aussi son beau-frère de la bonne nouvelle, en lui annonçant également son très prochain voyage à Château-Thierry.

Il terminait à peine, lorsque le convalescent pénétra dans la bibliothèque.

— Me voilà prêt, dit-il seulement.

— Eh bien, partons, mon enfant. N'oubliez-vous rien ici ?

— Absolument rien ; j'avais d'ailleurs fort peu de chose ; une petite valise déposée à l'économat, je crois, et qu'on a retrouvée heureusement lors de mon accident.

Quant au plus précieux, c'est-à-dire à mon portefeuille, il ne m'a pas quitté.

J'y avais serré un objet fort important que m'avait remis maman Thérèse, au moment de mon départ, et je me suis assuré que je le possédais toujours.

— Qu'est-ce donc ?

— Une médaille trouvée sur moi, dans mon enfance ; et dont je comptais me servir pour retrouver les miens.

— Vous me la montrerez ?

— Bien volontiers ; la voici ;

M. Jacques ne jeta qu'un coup d'œil rapide sur ce document indéniable, puis il tressaillit, devint tout pâle, et la rendit au jeune homme, sans rien dire.

— En route, maintenant, conclut-il d'un ton qu'il affecta de rendre léger, en prenant aussitôt les devants.

Quelques minutes plus tard, un fiacre emportait les deux hommes à l'hôtel où ils retinrent d'abord une chambre à l'usage d'André.

Puis ils se firent conduire chez un célèbre restaurateur, dont la maison est située sur le boulevard.

Ils furent servis en un cabinet particulier dont la vue donnait sur le boulevard, plein d'animation, et lorsque le dessert fut achevé, tout en dégustant le moka parfumé qui fumait dans sa tasse, M. Jacques parla d'un ton pénétré :

— Mon cher enfant, dit-il à André, dont les joues se rosaient d'une extraordinaire animation heureuse, due au sentiment de sa liberté recouvrée, et un peu à l'absorption d'une bouteille de vieux bordeaux, l'heure est bientôt venue de donner satisfaction à vos légitimes désirs familiaux.

Je vais vous conduire, tout à l'heure, en un lieu que vous avez connu dans votre enfance ; et vous éprouverez là, sans doute, une surprise des plus douces, quand bien même elle serait précédée de quelque pénible révélation inévitable.

Mais, vous le savez, le bonheur ne s'achète qu'au prix de certaines peines, c'est une loi naturelle qu'il faut subir, en dépit de toute volonté.

— Je le sais, fit André gravement, et je serai fort également pour supporter l'une, et goûter l'autre, car je m'attendais à cela depuis plusieurs jours.

— Venez *donc* ; aussi bien, il est temps pour nous deux que cela finisse !

En même temps, M. Jacques entraîna le jeune homme au dehors.

Il le fit d'abord marcher un peu, doucement, comme pour calmer à l'avance l'effervescence nerveuse de son imagination.

Il allait enfin tenter la suprême épreuve, chasser les derniers doutes, infimes à la vérité, qui pouvaient subsister en lui sur l'identité d'André.

En le replaçant brusquement vis-à-vis des choses de son enfance, dont il ne pouvait avoir perdu tout souvenir, il l'allait mettre dans l'inconsciente obligation de se révéler lui-même.

De plus, et ce serait là pour lui le moment le plus cruel, celui qui, depuis tant de jours, lui inspirait de douloureuses appréhensions anticipées, il ferait à son fils la confession entière de toute sa vie, de son crime surtout.

Après dix minutes de marche distraite sur le boulevard, il prit une voiture, et jeta au cocher l'adresse de son hôtel, rue de l'Université.

Durant le trajet, les deux hommes demeurèrent silencieux, émus tous deux, et anxieux de ce qui s'allait passer.

Tout d'abord, et lorsque la porte de l'hôtel se fut ouverte à la sonnerie de M. Jacques, André eut un sursaut d'étonnement, à la vue de l'aspect grandiose que conservait l'ancienne demeure seigneuriale.

Il ressentit comme une impression de respect involontaire, et ce fut avec une sorte de recueillement qu'il pénétra dans les appartements, sur les pas de son guide, attentif à le conduire.

Silencieusement, M. Jacques était monté tout droit au premier étage, et, tout d'abord, avait franchi le seuil du grand salon de réception, au milieu duquel il s'arrêta subitement.

André l'imita, et jetant un coup d'œil autour de lui, examina les différents objets qui l'entouraient.

Tout à coup, une exclamation de surprise jaillit de ses lèvres.

— Oh ! fit-il, ce portrait !

Il désignait du doigt le portrait en pied d'une comtesse de Presles, — sa bisaïeule, — en somptueux costume du premier Empire.

— Eh bien ? demanda M. Jacques haletant, et dont le cœur se mit à battre avec force.

— Ne l'ai-je pas déjà vu quelque part ? Il me semble pourtant m'en souvenir...

Oui, oui, je me rappelle, j'étais tout petit, et souvent je regardais cette figure à l'expression un peu altière, en même temps que si jolie.

J'en avais presque peur ; et, tenez, ne l'appelait-on pas l'émigrée ?...

— Oui, oui, c'est exact, mon enfant.

— Et puis, continua André, en promenant ses regards avides autour de lui, tandis qu'un pli barrait son front sous l'effort de la mémoire violemment sollicitée, il doit y avoir là, à gauche, un salon plus petit, n'est-ce pas.

— Peut-être, voyez vous-même ?

— Oui, c'est cela, un salon rouge !

En disant ces mots, André se précipita vers la porte, pénétra comme un fou dans le petit salon, où s'était déroulée, vingt ans auparavant, la terrible scène de rupture et d'abandon.

— Oh ! fit-il, c'est exact ! Oui, je reconnais tout, les tableaux, les meubles, les tentures ?...

Comme je me souviens maintenant ?...

Là, à droite, doit exister une chambre où je couchais, et il y a aussi un portrait au crayon, un portrait de femme toute jeune ; bien belle,... le portrait de ma mère !

— Oui, oui, répliqua M. Jacques tremblant ; oui c'est elle, mon enfant, regardez-la bien,... c'est elle, vous dis-je !

— Alors,... alors,... reprit le jeune homme, haletant à son tour, et devenant très pâle, je serais donc dans la maison de mes parents ?

— Oui,... l'épreuve a suffisamment duré.

Vous êtes ici chez vous, mon cher enfant, je ne puis plus conserver un seul doute à cet égard.

Et vous n'êtes plus André l'ingénieur, vous êtes le vicomte Jean de Presles, le fils du comte Jacques de Presles !

— Jacques, vous avez dit Jacques ? s'écria André d'une voix subitement altérée par l'émotion croissante qui le poignait indiciblement.

Mais vous,... aussi, vous portez ce nom ?

Et si mon père ?...

En formulant cette interrogation, il regarda le comte avec des yeux hagards.

(A suivre).